



# Emploi

Retrouvez plus de 10 000 offres emploi et formation dans la région sur [sudouest-emploi.com](http://sudouest-emploi.com)

Offres d'emploi

Commerciaux/VRP



ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

Intermédiaire française Premiumtech des AGENTS COMMERCIAUX (TV) pour renforcer sa présence sur Bordeaux, Rive Gaurche, Vallée Du Rhône, Rougogne, Sud-Ouest, Loire, Profil requis : expérience dans le secteur viticole, compétences en déviation, Exp. CV + lettre de motivation sous la ref. 6928472 à [jam@sudouest.fr](mailto:jam@sudouest.fr) (qui transmettra).



ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

DEPUIS 1977

Forme: EURL en liquidation  
Siège social:  
864, rue de Fond-Toussaint  
16410 Dirac  
Capital social: 150 euros  
Numéro SIREN 513 390 088  
RCS d'Angoulême

## AVIS DE DISSOLUTION

Par décision en date du 31 décembre 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2018 et sa mise en liquidation amiable.

Simon DEFORGE, demeurant 864, rue de Fond-Toussaint, à Dirac, a été nommé en qualité de liquidateur.

Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés.

Le siège de liquidation est fixé au 864, rue de Fond-Toussaint, 16410 Dirac, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de ANGOULÊME.

Pour avis et mention.



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Charente

REFUS DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

déposée par la SAS FERME EOLIEUNE DE SAULGOND pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien situé sur la commune de Saugond

Par arrêté préfectoral n°16-2019-08-06-005 du 6 août 2019, la préfète de la Charente a refusé conformément à la réglementation en vigueur, la demande d'autorisation unique déposée par la SAS FERME EOLIEUNE DE SAULGOND dont le siège social est situé 770, rue Alfred-Nobis à Montpellier (34000), d'installer et d'exploiter un parc éolien sur la commune de Saugond.

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté dans la mairie précitée et à la préfecture de la Charente (Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement). La présente autorisation est également consultable sur le site internet de la préfecture de la Charente ([www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)).

Un exemplaire du dossier de demande d'autorisation unique est tenu à la disposition du public dans la préfecture de la Charente ainsi que dans la mairie concernée et citée ci-dessus pendant une durée d'un mois.



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Charente

REFUS DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

déposée par la SCS ENERTRAG POTTOU-CHARENTES VIII pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien situé sur la commune de Pleuville

Par arrêté préfectoral n°16-2019-08-06-004 du 6 août 2019, la préfète de la Charente a refusé conformément à la réglementation en vigueur, la demande d'autorisation unique déposée par la SCS ENERTRAG POTTOU-CHARENTES VIII dont le siège social est situé Cap Cergy, Bât.B 4-6, rue des Chateaux, Cergy Pontoise (95015 Cedex), d'installer et d'exploiter un parc éolien sur la commune de Pleuville.

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté dans la mairie précitée et à la préfecture de la Charente (Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement). La présente autorisation est également consultable sur le site internet de la préfecture de la Charente ([www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)).

Un exemplaire du dossier de demande d'autorisation unique est tenu à la disposition du public dans la préfecture de la Charente ainsi que dans la mairie concernée et citée ci-dessus pendant une durée d'un mois.

Préfecture de la Charente

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
relative à la demande d'autorisation déposée par la SAS TERRREAL pour son projet d'exploitation d'une carrière d'argile sur le territoire de la commune d'Abzac lieu-dit «La Croix aux Loups»

Par arrêté en date du vendredi 2 août 2019, la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 30 jours en vue d'autoriser l'exploitation d'une carrière d'argile sur le territoire de la commune d'Abzac, lieu-dit «La Croix aux Loups».

Le maître d'ouvrage est la SAS TERRREAL, pôle Tulle Centre, route nationale 141, 16270 Hourmazères-Lobert. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 05.45.71.98.42.

L'enquête publique sera ouverte pendant une durée de 30 jours consécutifs soit du mardi 17 septembre 2019 à 09h30 au mercredi 16 octobre 2019 à 17h inclus à la mairie d'Abzac.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairie d'Abzac.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant sur le site de la préfecture en suivant le chemin ci-après désigné «Politiques Publiques» - «Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-107A» - Abzac.

La consultation, sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture, au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

Le public pourra. Consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie d'Abzac, les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, Mme Yveline BOUTOT à la mairie d'Abzac, 4, place Morice-Louis (16500), siège de l'enquête, jusqu'au mercredi 16 octobre 2019 à 17 heures inclus. Les observations et propositions transmises par voie postale au commissaire enquêteur et celles recueillies sur les registres sont consultables au siège de l'enquête, soit à la mairie d'Abzac.

Les transmettre jusqu'au mercredi 16 octobre 2019 à 17 heures par courrier électronique à l'adresse [le@abzac.fr](mailto:le@abzac.fr) ou par voie postale à la mairie d'Abzac-Terréal@charente.gouv.fr

Les observations et propositions écrites et transmises au commissaire enquêteur, lors des permanences en mairie d'Abzac, celles transmises par voie postale à la mairie d'Abzac ainsi que celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin: [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr), rubrique «Politiques Publiques» - «Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-107A»/Abzac

Le président du tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, Mme Yveline BOUTOT, enquêtrice de statistique agricole, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie d'Abzac aux jours et heures suivants:

Mardi 17 septembre 2019 de 9h30 à 12h30  
Lundi 23 septembre 2019 de 14h à 17 heures  
Jeudi 3 octobre 2019 de 9h30 à 12h30  
Samedi 12 octobre 2019 de 9h à 12 heures  
Mercredi 16 octobre 2019 de 9h à 17 heures

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Charente et à la mairie précitée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUP ICPE 107A)/Abzac et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication. La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.



VENTES AUX ENCHÈRES

**PROUINEAU 1927**  
Association d'avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle  
22 bis, rue Arsène-Offillard - BP 83  
86003 Poitiers - Tél. 05.49.88.02.38  
Fax: 05.49.88.98.96 [avocat@prouineau1927.fr](mailto:avocat@prouineau1927.fr)

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**  
L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'Angoulême  
Place Francis-Louvel  
le mercredi 2 octobre 2019 à 9h30  
**MISE A PRIX: 30.400,00€**  
**TRENTE MILLE QUATRE CENTS EUROS**  
(Frais en sus)

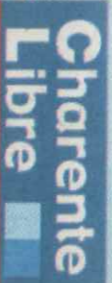
**DESCRIPTION:** Commune de SAINT-MEME-LES-CARRIERES (16720) - 59, route de Châteauneuf. Une MAISON d'habitation comprenant:  
- au rez-de-chaussée: deux pièces,  
- à l'étage: trois pièces, grenier,  
- garage, cour et parking.  
Le tout en cours de rénovation sur terrain clos.  
Assainissement: tout-à-l'égoût.  
Figurant au cadastre de la manière suivante:  
Section C n°396, lieudit les Mocrals, 00ha 03a 01ca  
Section C n°402, lieudit les Mocrals, 00ha 07a 17ca  
Section C n°403, lieudit les Mocrals, 00ha 07a 02ca  
Contenance totale: 00ha 17a 20ca

**OCCUPATION:** Le bien est occupé par un des propriétaires.

**CONDITIONS DE LA VENTE:** Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance d'Angoulême, Palais de Justice ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Angoulême.

**VISITES:** Pour visiter, s'adresser à la SELARL ALEXANDRE & ASSOCIES, 52, rue René Goscinny - BP 1211, 16006 Angoulême Cedex. Huissiers de justice, au 05.45.95.95.95.  
Fait à Angoulême, le 5 août 2019.

Signé: la SCP interbureaux **DROUINEAU BACLE LE LAIN BARROUX VERGER**, représentée par M<sup>me</sup> Julie VERGER, associée de ladite SCP demeurant 10, rue Chabrey à Angoulême (16000), Avocat au Barreau de la Charente, exerçant au sein de l'AAPPB DROUINEAU 1927



Tous les samedis  
des Cadeaux !

Week-end

- Places de spectacles
- Romans
- Entrées pour les Festivals de Charente
- Paniers garnis...







# Emploi

Retrouvez plus de 10 000 offres emploi et formation dans la région sur [sudouest-emploi.com](http://sudouest-emploi.com)

## Offres d'emploi

### Commerciaux/VRP

Fonctionnaire française Premium rech. des AGENTS COMMERCIAUX (H/F) pour renforcer sa présence sur Bordeaux Rive Gauche, Vallée Du Rhône, Bourgogne, Sud-Ouest, Loire. Profil requis : excellence dans le secteur viticole, compétences en dégustation. Env. CV + lettre de motivation sous la ref. 6928472 à [jom@sudouest.fr](mailto:jom@sudouest.fr) (qui transmettra).



693071

### DEPUIS 1977

Forme: EURL en liquidation  
Siège social:  
864, rue de Fond-Toussaint  
16410 Dirac  
Capital social: 150 euros  
Numéro SIREN 513 390 088  
RCS d'Angoulême

### AVIS DE DISSOLUTION

Par décision en date du 31 décembre 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2018 et sa mise en liquidation amiable.

Simon DEFORGE, demeurant 864, rue de Fond-Toussaint à Dirac, a été nommé en qualité de liquidateur.

Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés.

Le siège de liquidation est fixé au 864, rue de Fond-Toussaint, 16410 Dirac, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de ANGOULÊME.  
Pour avis et mention.

## ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

692970

### Préfecture de la Charente

#### REFUS DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

déposée par la SAS FERME EOLIENNE DE SAULGOND pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien situé sur la commune de Saulgond



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Par arrêté préfectoral n°16-2019-08-06-005 du 6 août 2019, la préfète de la Charente a refusé conformément à la réglementation en vigueur, la demande d'autorisation unique déposée par la SAS FERME EOLIENNE DE SAULGOND dont le siège social est situé 770, rue Alfred-Nobel à Montpellier (34000), d'installer et d'exploiter un parc éolien sur la commune de Saulgond.

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté dans la mairie précitée et à la préfecture de la Charente (Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement). La présente autorisation est également consultable sur le site internet de la préfecture de la Charente ([www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)).

Un exemplaire du dossier de demande d'autorisation unique est tenu à la disposition du public dans la préfecture de la Charente ainsi que dans la mairie concernée et citée ci-dessus pendant une durée d'un mois.

693032

### Préfecture de la Charente

#### REFUS DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

déposée par la SCS ENERTRAG POITOU-CHARENTES VIII pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien situé sur la commune de Pleuville



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Par arrêté préfectoral n°16-2019-08-06-004 du 6 août 2019, la préfète de la Charente a refusé conformément à la réglementation en vigueur, la demande d'autorisation unique déposée par la SCS ENERTRAG POITOU-CHARENTES VIII dont le siège social est situé Cap Cergy, Bât. B 4-6, rue des Chauffours, Cergy Pontoise (95015 Cedex), d'installer et d'exploiter un parc éolien sur la commune de Pleuville.

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté dans la mairie précitée et à la préfecture de la Charente (Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement). La présente autorisation est également consultable sur le site internet de la préfecture de la Charente ([www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)).

Un exemplaire du dossier de demande d'autorisation unique est tenu à la disposition du public dans la préfecture de la Charente ainsi que dans la mairie concernée et citée ci-dessus pendant une durée d'un mois.

692915

### Préfecture de la Charente

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE relative à la demande d'autorisation déposée par la SAS TERREAL pour son projet d'exploitation d'une carrière d'argile sur le territoire de la commune d'Abzac lieu-dit «La Croix aux Loups»



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Par arrêté en date du vendredi 2 août 2019, la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 30 jours en vue d'autoriser l'exploitation d'une carrière d'argile sur le territoire de la commune d'Abzac, lieu-dit «La Croix aux Loups».

Le maître d'ouvrage est la SAS TERREAL, pôle Tuile Centre, route nationale 141, 16270 Roumatières-Loubert. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 05.45.71.86.42.

L'enquête publique sera ouverte pendant une durée de 30 jours consécutifs soit du mardi 17 septembre 2019 à 9h30 au mercredi 16 octobre 2019 à 17h inclus à la mairie d'Abzac.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairie d'Abzac.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant sur le site de la préfecture en suivant le chemin ci-après désigné «Politiques Publiques» «Environnement-Chasse» «DUP-ICPE-IOTA»/Abzac.

La consultation sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture, au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92001, 16023 Angoulême Cedex).

Le public pourra: Consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie d'Abzac, les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, Mme Yveline BOULOT, à la mairie d'Abzac, 4, place Morice-Lipsi (16500), siège de l'enquête, jusqu'au mercredi 16 octobre 2019 à 17 heures inclus. Les observations et propositions transmises par voie postale au commissaire enquêteur et celles recueillies sur les registres sont consultables au siège de l'enquête, soit à la mairie d'Abzac.

Les transmettre jusqu'au mercredi 16 octobre 2019 à 17 heures par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle suivante: [pref-ep-abzac-terreal@charente.gouv.fr](mailto:pref-ep-abzac-terreal@charente.gouv.fr)

Les observations et propositions écrites et remises au commissaire enquêteur lors des permanences en mairie d'Abzac, celles transmises par voie postale à la mairie d'Abzac ainsi que celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin: [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr), rubrique «Politiques Publiques» «Environnement-Chasse» «DUP-ICPE-IOTA»/Abzac

Le président du tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, Mme Yveline BOULOT, enquêtrice de statistique agricole, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie d'Abzac aux jours et heures suivants:

Mardi 17 septembre 2019 de 9h30 à 12h30

Lundi 23 septembre 2019 de 14h à 17 heures

Jeudi 3 octobre 2019 de 9h30 à 12h30

Samedi 12 octobre 2019 de 9h à 12 heures

Mercredi 16 octobre 2019 de 14h à 17 heures

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Charente et à la mairie précitée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUP ICPE IOTA)/Abzac et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication.

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.



## VENTES AUX ENCHÈRES

6928378



DROUINEAU 1927  
Association d'avocats à Responsabilité  
Professionnelle Individuelle  
22 bis, rue Arsène-Orrillard - BP 83  
86003 Poitiers - Tél. 05 49 88 02 33  
Fax: 05 49 88 98 96 [avocat@drouineau1927.fr](mailto:avocat@drouineau1927.fr)

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'Angoulême  
Place Francis-Louvel  
le mercredi 2 octobre 2019 à 9h30

MISE A PRIX: 30.400,00€  
TRENTE MILLE QUATRE CENTS EUROS  
(Frais en sus)

DESCRIPTION: Commune de SAINT-MEME-LES-CARRIERES (16720) - 59, route de Châteaufort.  
Une MAISON d'habitation comprenant:  
- au rez-de-chaussée: deux pièces;  
- à l'étage: trois pièces, grenier;  
- garage, cour et parking.

Le tout en cours de rénovation sur terrain clos.

Assainissement: tout-à-l'égout.

Figurant au cadastre de la manière suivante:

Section C n°396, lieudit les Mocrals, 00ha 03a 01ca

Section C n°402, lieudit les Mocrals, 00ha 07a 17ca

Section C n°403, lieudit les Mocrals, 00ha 07a 02ca

Contenance totale: 00ha 17a 20ca

OCCUPATION: Le bien est occupé par un des propriétaires.

CONDITIONS DE LA VENTE: Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance d'Angoulême, Palais de Justice ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Angoulême.

VISITES: Pour visiter, s'adresser à la SELARL ALEXANDRE & ASSOCIES, 59, rue René Goscinny - BP 1211, 16006 Angoulême Cedex, Huisiers de Justice, au 05.45.95.95.95.

Fait à Angoulême, le 5 août 2019.

Signé: la SCP Interbarreaux DROUINEAU BACLE LE LAIN BARROUX VERGER, représentée par M<sup>me</sup> Julie VERGER, associée de ladite SCP demeurant 10, rue Chabrely à Angoulême (16000), Avocat au Barreau de la Charente, exerçant au sein de l'ARPI DROUINEAU 1927

Charente Libre

Week-end

# Tous les samedis des Cadeaux!



- Places de spectacles
- Romans
- Entrées pour les Festivals de Charente
- Paniers garnis...